



Corps en exil, esprit en péril

PAGE 7

© Reproduction

ESPACE RÉSERVÉ À L'ADRESSAGE POSTAL



© NAC ASBL

Convalescence

Plus que du repos, une revalidation

Après une intervention ou à la suite d'une maladie, la convalescence permet de bénéficier de soins et de se remettre sur pieds. Rencontres.

PAGE 5



International

Les petites mains lèvent le poing

Plus de deux ans après la catastrophe du Rana Plaza au Bangladesh, les choses changent dans l'industrie du textile, mais timidement. Pas encore de véritable régulation des filières de l'habillement.

PAGE 6

Lectures

Regards sur l'économie

L'histoire de l'économie en BD, la communication offensive, la résilience locale, la patate picarde : quatre entrées pour lire autrement notre société.

PAGE 9

Aidant proche

Une fonction d'avenir ?

Maladie invalidante, handicap, grand âge... nécessitent souvent l'assistance de proches. À leur tour, les aidants doivent être soutenus.

PAGES 2 ET 12

Le Service social vous informe...

Prendre congé pour assister un proche

Lorsqu'un proche souffre d'une maladie chronique grave, est porteur d'un handicap lourd ou est en fin de vie, la priorité est de lui porter assistance. Il existe des possibilités d'aménagement de carrière pour soutenir les aidants qui épaulent un de leurs proches.

Pour déterminer quel type de congé peut être sollicité, il est nécessaire de distinguer 4 situations : le travailleur du secteur privé, le travailleur du secteur public, l'indépendant et le demandeur d'emploi indemnisé. Il existe, pour chacun de ces profils, des modes différents d'aménagement de carrière, aux conditions d'accès spécifiques.

Pour les **travailleurs du secteur privé**, il existe les congés thématiques et le crédit-temps. Comme leur nom l'indique, les congés thématiques sont liés à des situations bien précises : l'assistance médicale, les soins palliatifs et le congé parental. Le crédit-temps peut être accordé sans motif ou avec un motif spécifique, précisé dans la législation. Ces deux formules peuvent être combinées. Voici la synthèse des conditions d'accès pour chacune d'entre elles :

Pour les **travailleurs du secteur public**, il existe des dispositions particulières en fonction du type de situation : enseignant, contractuel dans une administration, etc. Vous trouverez des informations détaillées à ce propos sur le site de l'Onem.

Les **indépendants** bénéficient également de dispositions leur permettant de cesser temporairement ou de réduire à mi-temps leurs activités afin de s'occuper d'un proche gravement malade ou d'un enfant handicapé. Une nouvelle réglementation, plus favorable, attend sa publication au Moniteur belge. Une indemnité mensuelle, un allongement de la durée d'interruption et un allègement des obligations sociales, tout en conservant les droits sociaux, seront bientôt d'application. Les secrétariats sociaux sont une référence en termes d'information.

Les **demandeurs d'emploi indemnisés** qui s'occupent d'un proche malade peuvent être dispensés de chercher un emploi et ce, pour raisons sociales et familiales. Diverses situations sont envisagées :

- Soins palliatifs : interruption possible de 1 mois minimum et 2 mois maximum ;
- Soins à un membre du ménage gravement malade ou à un enfant handicapé de moins de

21 ans : interruption possible de 3 mois minimum et 12 mois maximum, prolongeable dans certains cas.

Notons que le chômeur qui bénéficie de l'une de ces dispenses perçoit des allocations de chômage réduites. Après 24 mois, ces allocations sont à nouveau diminuées.

En parallèle

Aider un proche souffrant peut se révéler lourd tant physiquement que mentalement. Il est donc essentiel d'être attentif au bien-être de l'aidant proche. L'association Aidants proches est aux côtés de ces personnes pour une écoute soutenante, des informations et une orientation dans les démarches. Elle mène aussi un travail de lobbying important afin de sensibiliser les pouvoirs publics à la nécessité de soutenir les aidants proches dans le rôle social essentiel qu'ils endossent au quotidien.

// SERVICE SOCIAL

>> Plus d'infos : pour les formules d'interruption de carrière, voir www.onem.be ou contacter l'association Aidants proches au 081/30.30.32 tous les jours de 10h à 16h • www.aidants.be

Contexte dans lequel s'inscrit l'assistance	Période d'interruption possible	Peut-on bénéficier d'une allocation de l'Onem ?	
CONGÉS THÉMATIQUES			
Congé pour assistance médicale	Accompagner un membre de la famille jusqu'au 2 ^{ème} degré ou un membre du ménage, gravement malade	Entre 12 mois max (si temps plein) et 24 mois (si temps partiel)	oui
Congé pour assistance médicale à un enfant mineur	Accompagner un enfant de moins de 18 ans hospitalisé	1 à 2 semaines	oui
Congé pour soins palliatifs	Accompagner une personne souffrant d'une maladie incurable en fin de vie	1 mois, prolongeable 1 mois.	oui
Congé parental	Pour les parents d'enfants de moins de 12 ans (21 ans en cas d'handicap)	Variable selon le temps d'interruption, par exemple, max 4 mois à temps plein et 20 mois pour 1/5 temps	oui
CRÉDIT-TEMPS			
Sans motif	Vérifier les conditions établies par l'employeur	Variable selon le temps d'interruption, par exemple, max 12 mois à temps plein et 60 mois pour 1/5 temps.	non
Avec motif	<ul style="list-style-type: none"> • S'occuper de son enfant de moins de 8 ans • Assister ou octroyer des soins à un membre du ménage ou de la famille jusqu'au 2^{ème} degré, gravement malade • Prodiger des soins palliatifs • Suivre une formation reconnue • S'occuper de son enfant mineur gravement malade • S'occuper d'un enfant handicapé de moins de 21 ans 	36 mois max	oui
		48 mois max	oui

Le service social de la MC

Les Centres de Service social de la Mutualité chrétienne sont à votre disposition pour toute question sociale.

Appelez gratuitement le 0800 10 9 8 7 ou surfez sur www.mc.be pour connaître les horaires de la permanence proche de chez vous.

Conseils juridiques

Stationnement interdit ou parking payant : comment s'y retrouver ?

Ce petit bout de papier coincé entre l'essuie-glace et le pare-brise provoque immanquablement la colère de tout automobiliste mal stationné. Ce PV est-il une amende pénale, une sanction administrative communale, une taxe ou une redevance ? Quoi qu'il en soit, mieux vaut la payer...

Un **automobiliste est mal garé** s'il ne respecte pas les règles de stationnement du code de la route. Il risque alors une amende pénale ou une sanction administrative communale (SAC). Un automobiliste est également fautif s'il ne respecte pas les règles de durée de stationnement fixées par la commune où il a garé son véhicule.

Infraction au code de la route

Les agents de police verbalisent les véhicules qui ne respectent pas les signaux interdisant le stationnement (ou les lignes jaunes discontinuées peintes sur les trottoirs). Pour ces infractions au code de la route, une amende (perception immédiate) de 55 euros est prévue. Si l'automobiliste la refuse, l'amende (transaction) envoyée par le Parquet passe à 65 euros. S'il s'obstine encore ou s'il conteste l'infraction, c'est devant le tribunal de police que l'automobiliste ira s'expliquer avec le risque de se voir infliger une amende pénale pouvant varier de 65 à 1.500 euros.

La note est plus salée encore si le stationnement est dangereux ou gênant. C'est généralement le cas lorsque le véhicule encombre un trottoir, empiète sur une piste cyclable, chevauche un pas-

sage pour piétons ou occupe un emplacement réservé aux personnes handicapées. Dans ce cas, la perception immédiate s'élève à 110 euros, la transaction du Parquet à 120 euros et l'amende pénale infligée par le juge de police de 120 à 1.500 euros.

Depuis le 1^{er} juillet 2014, les communes peuvent prévoir dans leur règlement d'infliger directement des sanctions administratives communales (SAC) pour la plupart des infractions au code de la route relatives au stationnement. Le montant de ces SAC varie entre 55 et 330 euros, en fonction de la gravité de l'infraction constatée par un agent communal assermenté. C'est le fonctionnaire sanctionneur qui envoie l'amende à payer. En cas de non-paiement, le dossier est envoyé au Parquet qui peut poursuivre devant le tribunal de police.

Parcmètre, horodateur et zones bleues

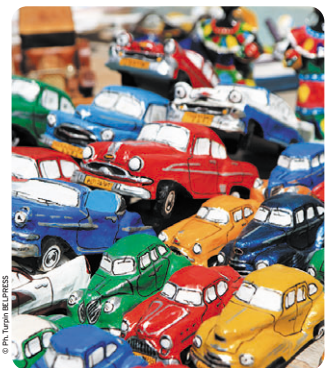
Le non-respect du stationnement payant (horodateur) ou à durée limitée (zone bleue) ne constitue pas une infraction au code de la route mais à

un règlement communal. En effet, la plupart des communes urbaines sanctionnent en cas de dépassement du temps autorisé par le parcmètre ou l'horodateur. Idem si l'automobiliste ne respecte pas les zones bleues dans lesquelles le stationnement est gratuit pendant une durée limitée à condition d'avoir bien apposé le disque de stationnement.

Comme mode de sanction, la commune peut choisir entre une redevance ou une taxe. Cela ne change pas grand-chose pour l'automobiliste. Dans l'un et l'autre cas, il doit payer directement sa redevance ou sa taxe via les horodateurs. S'il ne le fait pas, la commune prévoit que des frais s'ajoutent au montant initial.

Si la commune a choisi le régime de la redevance, un délai de 10 jours est généralement laissé à l'automobiliste pour régler cette redevance forfaitaire. S'il ne s'exécute pas, la commune peut tenter une procédure de recouvrement amiable soit via une société spécialisée dans le recouvrement de dettes, soit via un huissier de justice. Le recours à cette procédure est réglementé de manière très stricte. Si le recouvrement amiable ne donne rien, la commune doit alors assigner l'automobiliste devant le juge de paix. Si elle obtient gain de cause, la commune va faire procéder via un huissier de justice aux mesures d'exécution forcée : saisie sur salaire, saisie de meubles, etc. Ces interventions du juge et de l'huissier de justice sont génératrices de frais supplémentaires.

Si la commune a opté pour le régime de la taxe, la



recupération de celle-ci est plus rapide et efficace puisqu'il est similaire à celui de toute taxe communale. Le directeur financier de la commune envoie un avertissement-extrait de rôle à l'automobiliste qui doit payer la taxe dans les deux mois de cet envoi. Si la taxe n'est pas payée, un rappel par recommandé doit être envoyé avant qu'un huissier de justice ne procède à un commandement de payer et aux éventuelles mesures d'exécution forcée (saisie sur salaire, saisie de meubles...). La taxe permet donc d'éviter le passage par le juge de paix.

// OLIVIER BEAUJEUAN, ASBL DROITS QUOTIDIENS

>> Durant le mois qui suit la publication de cet article, consultez les questions complémentaires sur le thème abordé dans la rubrique accès libre sur le site : www.droitsquotidiens.be

Je pense aussi à moi



Rester en équilibre

Je suis parfois moi-même l'acteur de mon bonheur et parfois aussi, je peux en être le principal obstacle.

J'essaie d'identifier quand je m'empêche d'être heureux. Par exemple, lorsque le poids des devoirs ("je dois", "il faut", "sois fort(e)"...) devient tellement prédominant dans mon quotidien que je ne parviens plus à être à l'écoute de mes besoins.

Astuce de la quinzaine

Vous souhaitez en savoir plus sur ces obstacles qui peuvent mettre à mal votre équilibre personnel ?

Découvrez sur www.jepenseaussiàmoi.be les profils de vie problématiques ainsi que les pistes de solution proposées.

jepenseaussiàmoi.be

Jeunes



Des bons plans pour les vacances

Pour les jeunes entre 7 et 17 ans (21 ans pour les moins valides), Jeunesse & Santé, partenaire de la MC, propose une multitude de séjours durant les congés scolaires. La MC entend défendre ces vacances de qualité, pour ses membres et leurs enfants. Elle renforce son intervention dans le prix des séjours.



Jeunesse & Santé (J&S), organisation de jeunesse reconnue par Fédération Wallonie-Bruxelles et agréée par l'ONE, organise des séjours en Belgique et à l'étranger, en hiver et en été, durant les congés scolaires. Une offre large, un choix de destinations et de périodes variées. Des séjours encadrés qui bénéficient d'une animation de qualité.

Une des missions principales de J&S est à la promotion et l'éducation à la santé chez les jeunes. C'est donc à travers son projet pédagogique que J&S, soutenue par la MC, accorde une attention particulière à la santé dans ses activités et séjours, par une approche soucieuse du bien-être de l'enfant, basée sur le respect, l'écoute de ses besoins, le soutien à son autonomie, la valorisation de ses talents, le rapport aux autres et l'apprentissage de la vie en groupe, la construction de projets participatifs.

Partir avec J&S et la MC, c'est choisir un projet éducatif ouvert à tous. Tous les séjours sont adaptés à l'âge des participants. L'encadrement

est assuré par des volontaires formés, et une multitude d'activités sont proposées (ski, séjours thématiques...). De plus, des séjours AnijHan (animation de jeunes handicapés) sont spécifiquement organisés.

Nouvel avantage pour les membres de la MC : un bon "vacances" de 170 EUR par an pour chaque enfant de la famille (270 EUR pour les BIM).

Pour profiter de ces vacances, et vivre des moments inoubliables, les membres de la MC bénéficient d'une réduction allant jusqu'à 170 euros* par an et par enfant, sur le prix des séjours J&S. Pour les familles qui bénéficient de l'intervention majorée (BIM), le montant de la réduction s'élève à 270 euros*.

// AUDE SCIEUR

>> Plus d'infos : détails de l'offre de séjours et inscriptions sur www.jeunesseetsante.be/vacances • ouverture des inscriptions pour les séjours d'hiver sur le site dès le lundi 12 octobre • renseignements complémentaires auprès des conseillers mutualistes ou au 0800 10 9 8 7

* Sous réserve de l'accord de l'Office de contrôle des mutualités.

Le bon plan vacances de la MC pour les enfants et les jeunes

- 170 EUR de réduction sur le prix du séjour (270 EUR pour les BIM);
- réduction appliquée directement à l'inscription (aucune démarche à effectuer);
- le prix minimum à charge du participant est de 50 EUR par séjour (30 EUR pour les BIM);
- l'intervention MC peut être étalée sur un ou plusieurs séjours.

À suivre

La santé, en proie au business

La santé fait vendre. Sous couvert de la préserver ou de la retrouver, le commerce vante toutes sortes de choses : des produits mais aussi des outils de mesure de nos paramètres physiologiques, voire des plateformes d'expression, de type réseaux sociaux. Une question traverse ce business : à qui profite-t-il ?



D'une enquête auprès des malades chroniques, il ressort que l'achat de vitamines, minéraux et compléments alimentaires prescrits coûte en moyenne 62 euros par mois à chaque patient. L'Observatoire des maladies chroniques poursuit son investigation, dans le but de prodiguer des recommandations à propos de ces produits (1). Et de veiller aux intérêts du malade, très courtisé par les firmes, tant le marché du bien-être et de la santé semble porter.

Un petit détour par une officine pharmaceutique pourra en attester. Enfilons nos lunettes critiques.

Tenons-nous à distance de nos comportements habituels de consommateurs et adoptons une posture d'observateurs en poussant la porte. Souvent les aventures et états du pharmacien suivent les saisons. Ils surfent en équilibre subtil entre le souci de prévenir ou de soigner (des pertes d'énergies, des rhumes, des insomnies, des mines chiffonnées...) et l'intention de vendre, de répondre à nos angoisses.

Le rang des malades s'épaissit

Dans nos sociétés, "les indispositions de la vie se voient de plus en plus souvent affubler de noms savants de maladies, observe l'ASBL Question santé (2). La timidité, une émotion ordinaire est ainsi devenue un désordre psychiatrique rebaptisé 'phobie sociale' qui se soigne à l'aide d'antidépresseurs. Plutôt que de parler des brûlures d'estomac, on se focalise aujourd'hui volontiers sur le terme 'maladie du reflux gastro-œsophagien'. Tout comme la mauvaise haleine, un trouble commun et gênant, s'est vu requalifié en 'halitose'. Certaines manifestations précédant les règles sont désormais reprises sous l'appellation de 'syndrome dysphorique prémenstruel'... À tous ces maux, des remèdes sont proposés." De quoi interroger les firmes et leurs stratégies commerciales, mais aussi nos aspirations, nos croyances, nos peurs... et notre tendance à nous "médicaliser".

Du côté des mobiles

Aux côtés des médecines à ingérer, s'offrent à nous aujourd'hui d'autres types de dispositifs de soins aux coulisses moins connues : les "applications santé" comme Google Fit ou Apple Health.

(1) Voir <http://archives.enmarche.be> - "À l'écoute des patients"
(2) À qui profite la maladie?, Question santé ASBL, 2013, 24 p. voir www.questionsante.be
(3) À lire notamment sur internetactu.net

Sur ce terrain aussi, la vigilance du consommateur critique et responsable est mise à l'épreuve. Les coachs virtuels se comptent par dizaines de milliers et connaissent un franc succès. Ils promettent de perdre du poids, d'améliorer la qualité du sommeil, de doper les performances sportives ou encore de prévenir des maladies liées au mode de vie. Ils posent pas mal de questions : sur la fiabilité de ce qu'ils mesurent, de ce qu'ils conseillent, sur l'apparence "médicale" dont ils se parent, sur les usages qui sont faits des données collectées - par les assureurs notamment pour distinguer les niveaux de risque et adapter ainsi leurs tarifs.

Même débat autour des réseaux sociaux, à l'heure où se développent des sortes de "Facebook pour malades". "La collecte de données constitue la principale source de revenus de certains sites et applis, indique Test Achats qui réclame davantage de transparence à ce niveau. De grandes entreprises sont en effet prêtes à dépenser beaucoup d'argent pour obtenir des informations personnelles sur le comportement des consommateurs et pouvoir ensuite mener des campagnes publicitaires ciblées."

LES COACHS VIRTUELS POSENT DES QUESTIONS SUR LA FIABILITÉ DE CE QU'ILS MESURENT ET CONSEILLENT, SUR L'APPARENCE "MÉDICALE" DONT ILS SE PARENT, SUR L'USAGE FAIT DES DONNÉES COLLECTÉES.

Intérêt médical

Nos données constituent donc une mine d'or, captables notamment par les outils online axés "santé". Sans qu'ils n'aient nécessairement de réelles intentions d'améliorer la santé des usagers. Ainsi le dialogue entre le monde médical et celui des développeurs en informatique est beaucoup trop rare, regrette le journaliste spécialisé Hubert Guillaud (3). Ses vœux pour l'avenir proche : "Que la médecine s'intéresse aux applications de santé et que les développeurs s'intéressent à la médecine. Que les seconds relèvent les défis de l'homologation et de la certification. Que les premiers regardent avec plus d'attention les possibilités de ces outils. Et qu'on arrête de laisser les utilisateurs au creux du gue!".

En attendant des temps meilleurs, il reste à chacun la responsabilité de décoder derrière un produit, une appli, comme derrière un site Internet ou toute information : Qui est à la source ? Est-il fiable ? Que propose-t-il ? Et surtout : pourquoi et à quel bénéfice de qui, de quoi ?

// CATHERINE DALOZE

Bien-être des aînés

Énéo, mouvement social des aînés, a pour but l'amélioration de la qualité de vie des aînés. Dans ce cadre, Énéo s'associe avec l'UCL et l'ULB pour réaliser une grande étude portant sur le bien-être, les vacances et la santé chez les aînés. L'enquête s'adresse aux membres de la MC, âgés de 60 à 85 ans et résidant en régions wallonne ou bruxelloise. La confidentialité des réponses est garantie. Deux modalités de réponse sont possibles : en ligne via l'adresse <http://bit.ly/projet-best> ou par courrier en demandant le questionnaire papier à Énéo.

Infos : 02/246.46.73 • www.eneo.be • eneo@mc.be

Concours À Films Ouverts

L'ASBL Média animation organise la 11^e édition du concours de courts métrages "À films ouverts" et invite citoyens et associations à faire entendre leur voix sur les questions de racisme, d'intolérance, de vivre ensemble et d'interculturalité. Les gagnants verront leur film projeté en Wallonie et à Bruxelles du 11 au 16 mars 2016. Un cycle de trois ateliers préparatoires gratuits se tiendra les samedi 17 et 24 octobre, et le jeudi 5 novembre.

Infos : 02/256.72.33 • www.filmsouverts.be

Lutte contre la pauvreté

Le 17 octobre prochain se tiendra la journée mondiale de lutte contre la pauvreté. Le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, la CSC et la FGTB s'unissent pour faire entendre leurs voix. Dès le vendredi 16 octobre, une manifestation occupera le centre-ville de Namur, suivie du "festival des potentiels" et d'une parade de lanternes citoyennes. Le samedi 17 octobre à Liège, première du spectacle "Monsieur" et lancement de son voyage à travers la Wallonie.

Infos : 081/31.21.17 • www.rwlp.be

Chacun pour tous

Cette année, la Belgique fête les 70 années d'existence de la sécurité sociale. À cette occasion, le SPF Sécurité sociale lance une campagne et appelle les citoyens à témoigner de leur vision et de leur vécu du système social belge. Pour participer : envoyer un texte (accompagné d'une photo) expliquant son expérience personnelle en lien avec la sécurité sociale belge à chacunpourtous@minsoc.fed.be.

Infos : <http://chacunpourtous.be>

Revue Ensemble

L'ASBL Collectif solidarité contre l'exclusion rassemble des personnes, associations et acteurs syndicaux qui fusionnent leurs énergies pour lutter contre l'exclusion et construire des rapports de force pour une société égalitaire et juste. Le collectif diffuse ses analyses via sa revue trimestrielle Ensemble. Au programme du numéro 88 paru en septembre, deux dossiers : le travail social et le marché de l'emploi. Ensemble peut être consultée gratuitement sur le site www.asbl-csc.be



Un geste gratuit, ça n'a pas de prix

Créateur de solidarité, d'innovation sociale et d'emploi, le volontariat est menacé par un contexte économique difficile. La Plate-forme francophone du volontariat invite les organisations à penser l'apport spécifique de leurs bénévoles.

Une école engage des surveillants de garderie sous "statut de volontariat", un étudiant cherche un "bénévolat rémunéré", une crèche privée fait appel à des bénévoles le jour où les puéricultrices sont moins nombreuses... Ces quelques exemples interpellent, à juste titre, et questionnent la frontière de plus en plus poreuse entre volontariat et emploi.

Le bénévolat a toujours été une alternative, un moyen de combler les manques d'un système. Y recourir n'est pas un problème, précise la Plate-forme. Qui plus est dans un contexte budgétaire dans lequel conserver des

emplois rémunérés est un véritable défi. Par contre, ce qui l'est, c'est de l'envisager comme une main d'œuvre gratuite sans tenir compte des spécificités de l'acte solidaire et gratuit au bénéfice d'un projet.

Qu'est-ce qui différencie emploi et volontariat ? La motivation ? Les raisons qui poussent un bénévole à s'engager peuvent être partagées par un travailleur. Les compétences ? Le chirurgien bénévole dans une ONG invalidera cette hypothèse. Question de tâches ? La Plate-forme y a réfléchi et affirme que tout métier peut être fait contractuellement et bénévolement. Dès lors,



© PH. KUPPEL/REUTERS

elle invite les organisations à déterminer l'apport spécifique du volontariat au-delà de sa gratuité. Leur expérience en la matière leur permet d'affirmer qu'il y a autant de bonnes raisons d'être volontaire que de projets : le temps qu'ils accordent, leur humanité, leur liberté, leur créativité, leur proximité sociale avec les bénéficiaires...

Infos : www.levolontariat.be

Les grands parents se lèvent pour la protection du climat

Après 70 ans de paix et de prospérité en Europe, des "papy boomers", inquiets par la crise climatique, veulent transmettre un héritage plus juste et plus équilibré à leurs descendants.



© Reuters/Imago Action Photos

Les personnes d'un certain âge qui, aujourd'hui, tiennent leur premier petit enfant dans leurs bras, font une expérience insolite. Sauf accident de la vie, la descendance de leurs propres enfants est en effet plus ou moins assurée de vivre jusqu'à la fin du siècle. Or l'année 2100 est souvent présentée comme le symbole d'une époque où la planète pourrait être confrontée à de graves perturbations, parmi lesquelles le dérèglement climatique. De là, l'idée de certains d'entre eux de créer un mouvement à portée internationale, capable d'influencer les décisions politiques en faveur d'une lutte plus efficace contre les émissions de gaz à effet de serre. "Lorsque ma première petite fille, belgo-nigérienne, est née, je me suis demandée à quoi ressembleraient l'Europe et l'Afrique lors de ses vieux jours, commente Thérèse Snoy, l'un des piliers des Grands-parents pour le climat belges, fondés il y a quelques mois.

Les protagonistes de ce mouvement apolitique se voient comme des privilégiés. Ils ont connu septante ans de paix et ont bénéficié des acquis sociaux de la seconde moitié du 20^e siècle. Ils ont du temps pour les autres et sont libres de parole et d'action. Certains ont même des revenus confortables. Mais comment mettre ces moyens humains et financiers au service d'une accélération de la prise de conscience autour de la crise climatique ? Par exemple par le pouvoir magique de raconter des histoires. Par

des séances d'initiation à l'écologie, à l'éco-consommation, au contact avec les animaux, etc. Et, plus généralement, par l'envie d'entretenir les relations intergénérationnelles autour de ces activités. Avec aussi le souci de restituer aux enfants d'aujourd'hui ce qui a été "pris" aux générations d'autrefois. "Certains d'entre nous profitent sans grande considération de la société de consommation dans ce qu'elle a de plus pesant pour la planète", peut-on lire dans les textes fondateurs.

De tels groupes existent déjà en Norvège, au Canada, en Suisse romande. Conscients de représenter un poids politique et économique croissant, ils comptent "promouvoir des modes de gestion, des investissements et des comportements plus durables et responsables". Gonflés à bloc par les récentes encyclique Laudato si du Pape François et déclaration musulmane sur le changement climatique, ils espèrent donner de la voix lors de la Conférence internationale sur le Climat, à Paris, fin novembre. Ils se présentent au grand public le mercredi 11 novembre prochain, à Louvain-la-Neuve, en présence de personnalités "au-dessus de la mêlée" : Herman van Rompuy, Eric de Keuleneer, Eddy Caekelberghs, Myriam Tonus, etc.

// PHL

Infos : 0477/65.52.84 ou 0475/96.21.93 • <http://gpcimat.be>

Vous avez dit chômeurs profiteurs ?

Paresseux, malhonnêtes, assistés... : les clichés qui collent à la peau des chômeurs en font les boucs émissaires tout désignés de la crise. Un "manuel citoyen" détricote ces préjugés, mobilise notre esprit critique et nous invite à nous demander à qui profite le crime...

"Seul, tu es une cible... pour les préjugés. Ensemble, nous sommes une force... contre les préjugés". Cette maxime résume bien la démarche collective qui anime les Travailleurs sans emploi (TSE) de la CSC depuis le lancement, il y a plus d'un an, de leur campagne "Non à l'emploi... des préjugés". Des formations et séances d'information a émergé l'idée de rédiger des éléments utiles à la réflexion et à l'action collective pour combattre les préjugés et la discrimination qui en découlent. Rédigé en collaboration avec le philosophe Marc Maesschalck, ce "manuel citoyen" est effectivement une mine d'or.

"Faire la chasse aux préjugés est complexe, explique Pedro Rodriguez, responsable national des TSE à la CSC, car les chiffres et les argumentaires rationnels ne suffisent pas. Il faut aussi être attentif au malaise social qui s'exprime à travers ces préjugés, révélateur de tout un climat de crise, de peur et de perte de confiance". Si les préjugés sont efficaces, c'est effectivement parce qu'ils sont présentés comme des évidences. Ils s'appuient sur l'idée que l'autre est plus chanceux ou mieux loti que soi. En stigmatisant des groupes sociaux, les préjugés offrent des réponses

simplistes permettant de se débarrasser de certaines personnes en espérant avoir soi-même une meilleure place au soleil.

En quatre étapes, le manuel s'attaque aux préjugés anti-chômeurs. La première évoque la situation sociale et économique, la baisse du pouvoir d'achat, la galère que vivent de nombreuses personnes. Puis il s'agit de réveiller le bon sens de chacun en adoptant le point de vue des chômeurs. C'est par ce biais qu'il est ensuite possible d'identifier quels intérêts les préjugés défendent. Une fois mis en évidence le terrain extrême et ses solutions dangereuses, il s'agit enfin d'élaborer des contre-propositions qui promeuvent un projet social juste pour tous. "Ce n'est pas parce que la société se sera vengée sur les plus faibles que des solutions seront trouvées pour mieux vivre ensemble. C'est au chômage massif qu'il faut s'attaquer, pas aux chômeurs", résumet les TSE.

// JD

"Manuel citoyen pour ne plus se laisser diriger par les préjugés anti-chômeurs" • CSC • 2015 • 136 p • Téléchargeable gratuitement sur www.csc-en-ligne.be



© KENNEDY/REUTERS

Séjour de convalescence

Bien plus que du repos, une revalidation

Après une intervention chirurgicale ou suite à une maladie, séjourner quelques temps dans un centre de convalescence permet de bénéficier de soins, de reprendre des forces avant de retourner chez soi... Rencontres au centre de Spa Nivezé, agréablement implanté au cœur d'un domaine verdoyant.

Confortablement assise, Blanche se laisse guider par le jeune kinésithérapeute qui l'aide à plier les jambes. "À la suite de multiples fractures à la jambe droite, madame ne peut pas prendre appui au sol avant trois mois, commente-t-il. Il est donc important de maintenir la mobilité et de tonifier les muscles pendant cette période.

Lorsque les fractures seront consolidées, il faut que madame puisse remarcher normalement aussi vite que possible". Blanche explique ce qui lui est arrivé : "Pour éviter deux véhicules qui s'étaient emboutis juste devant nous, mon mari a braqué le volant mais la voiture s'est empalée sur un des piquets qui délimitaient un passage pour piétons. Ce piquet est entré dans ma jambe. On m'a opérée à plusieurs reprises pour réparer les fractures et refermer les plaies."

Après un mois d'hospitalisation, Blanche a pris le chemin de Spa Nivezé, accompagnée de son mari. "Ce n'était pas possible de revenir chez nous. Je faisais tout à la maison. Le plus dur, c'est de ne plus rien pouvoir faire comme avant et de me sentir impuissante. Mais je suis bien ici. Je me sens en sécurité. Hélas, il y a quelques jours, mon mari a été hospitalisé et je suis un peu inquiète. Heureusement, je suis bien entourée. À table, j'ai fait connaissance de personnes très sympathiques".

Pierre, quant à lui, est arrivé il y a un mois et demi pour entamer une revalidation à la suite d'une fracture du fémur. "Je ne vois plus que d'un œil et je trébuchais souvent. Ce n'est pas la première fois que je me casse quelque chose. Ce n'est pas non plus mon pre-

mier séjour à Spa Nivezé. C'est bien simple : ici, je me sens comme chez moi. Le personnel est aux petits soins et les repas sont excellents et copieux. J'ai une longue séance de kiné tous les jours avec la même dame. Parfois on fait des exercices avec des barres parallèles ou sur des appareils. D'autres fois, c'est de la gymnastique ou encore des massages. Ça dépend. Il m'arrive d'être fatigué et de ne pas avoir envie de faire des efforts mais je sais que c'est important d'être régulier dans le traitement. Je vois d'ailleurs mes progrès et cela m'encourage".

Des soins adaptés à chaque pathologie

Blanche et Pierre font partie des nombreux patients qui séjournent au centre Séjours & Santé de Spa Nivezé. Ils peuvent compter sur une équipe médicale et paramédicale professionnelle composée de kinésithérapeutes, infirmiers, diététiciennes, médecins, assistants sociaux...

"Notre centre est connu comme un lieu où l'on vient se mettre au vert, une fois sorti de l'hôpital, pour se remettre en forme. Mais cette image est réductrice, précise Alain Langer, directeur du centre. D'une part, une hospitalisation n'est pas la condition sine qua non pour séjourner chez nous. Un tel séjour peut être plus que bénéfique pour les malades chroniques et leurs aidants proches. D'autre part, la convalescence ne se réduit pas au repos. Du reste, plus de 70 % de nos résidents viennent pour suivre un programme spécifique de revalidation. Nous sommes à même de prendre en charge toute personne qui a besoin d'une revalidation pendant une période qui peut aller jusqu'à deux mois. Nous nous sommes adaptés aux hôpi-

taux où les séjours sont de plus en plus courts." Thierry Thysebaert, kinésithérapeute en chef, pointe comme facteurs explicatifs les progrès médicaux en général et, en particulier, les techniques chirurgicales moins invasives, les anesthésies moins lourdes... "S'il y a 20 ans, le séjour en hôpital pour une prothèse totale de genoux était de trois semaines, il est d'une semaine aujourd'hui. Néanmoins, tout le monde n'a pas regagné son autonomie à la sortie d'hôpital. La rééducation surveillée au centre de convalescence permet un retour plus aisé et surtout plus sécurisé chez soi."

Fractures, pose de prothèses... les pathologies orthopédiques sont les plus fréquemment traitées mais l'équipe multidisciplinaire se charge des soins dans le cadre de nombreuses autres affections, qu'elles soient cardiaques, pulmonaires, neurologiques, digestives, oncologiques... "En ce qui concerne la kinésithérapie, il s'agit d'une revalidation à part entière, fait remarquer Thierry Thysebaert. Les 13 salariés de l'équipe ont tous leurs spécialités : rééducations de membres, rééducations posturales, vestibulaires ou pelviennes, mobilisation ostéopathique, drainage lymphatique... Chacun suit ainsi ses propres patients durant toute la durée de leur séjour. C'est un gage d'efficacité pour le traitement". Alain Langer conclut par ces mots : "Souvent, au moment de repartir chez eux, les patients nous confient qu'ils ne s'attendaient pas à être si vite sur pieds, si bien soignés et chouchoutés. Ces marques de sympathie et de reconnaissance nous font chaud au cœur. Ici, plus de 110 personnes sont effectivement aux petits soins des résidents, qu'ils soient convalescents ou vacanciers".

// JOËLLE DELVAUX

Un lieu agréable et chaleureux

Le centre Séjours & Santé de Spa Nivezé est situé sur les hauteurs de Spa, dans un cadre de verdure de sept hectares. Récemment rénové avec goût, il est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite et peut accueillir 170 convalescents et une centaine de vacanciers dans des chambres conforta-

bles et adaptées. Les convalescents non accompagnés bénéficient d'office d'une chambre seule. Le centre offre tout le confort d'un établissement hôtelier avec un bar, une grande terrasse, un restaurant lumineux entièrement réaménagé et insonorisé (avec espaces cosy lorsque le résident reçoit des invités). La

cuisine est savoureuse et les menus adaptés aux besoins de chacun. Divers services sont à disposition des résidents : pédicure, coiffure, boutique, salle internet... Des animations sportives, culturelles et de bien-être sont aussi proposées. Quant au parc, il permet de s'adonner à de belles balades, du minigolf ou de la pétanque. "Dans la mesure du possible, nous incitons les résidents à l'autonomie et à sortir de leur chambre pour les activités quotidiennes, qu'il s'agisse des soins, des repas ou des loisirs. Bien entendu, des hôtesses et des bénévoles accompagnent les personnes qui ne peuvent se déplacer seules. Bouter, rencontrer d'autres, acquérir de l'autonomie, c'est important dans le processus de guérison", précise Alain Langer, le directeur.



La convalescence en pratique

> Pour qui ?

- les patients atteints d'une affection aiguë (maladie aiguë et grave, accident grave...) qui ont besoin d'un environnement adapté, de soins particuliers ou d'une attention spéciale en raison d'une perte d'autonomie temporaire ;
- les patients malades chroniques et leurs aidants proches dans le cadre d'un séjour de répit, qui ont besoin d'un accueil temporaire particulier et d'un encadrement adapté ;
- les patients malades chroniques qui accompagnent un patient atteint d'une affection aiguë ;
- les accompagnants valides qui souhaitent rester auprès d'un proche durant sa convalescence.

> Comment faire la demande ?

Le mieux est de s'adresser à son conseiller mutualiste pour obtenir le formulaire de "demande d'admission en maison de convalescence MC". Ce document peut être complété par le médecin traitant et envoyé directement au centre de convalescence choisi. En cas d'hospitalisation, le service social de l'hôpital peut se charger de la démarche (bien préciser sur le document le centre de convalescence souhaité). Après s'être assuré que le patient peut être accueilli en toute sécurité, le centre contacte la personne pour fixer les modalités pratiques de son admission (transport, jour d'arrivée...).

> Combien cela coûte-t-il ?

Pour les membres de la MC en ordre de cotisations (et qui ont obtenu l'accord du centre pour le séjour), la quote-part demandée pour les frais de séjour en pension complète diffère selon le type de convalescence et selon que le patient bénéficie de l'intervention majorée ou pas. Elle varie entre 8,75 et 60,35 euros par jour. Les accompagnants valides bénéficient de tarifs spécifiques. Un acompte est demandé lors de l'admission. Outre les frais de séjour, les patients s'acquittent sur place des frais médicaux et paramédicaux qui sont tous facturés aux tarifs de la convention. Ils pourront se faire rembourser rapidement par leur mutualité sur la base d'attestations de soins. Les patients BIM bénéficieront du tiers-payant pour les séances de kiné.

> Quelle peut être la durée du séjour ?

Un séjour de convalescence pour un "patient aigu" commence toujours par une période de minimum 14 jours. Cette période peut être prolongée jusqu'à 60 jours, si la situation l'exige (maximum 21 jours pour l'éventuel accompagnant malade chronique). L'intervention de la MC dans les frais de séjour couvre les périodes décrites. Des conditions spécifiques sont prévues pour l'accompagnant valide d'un convalescent aigu. Un séjour de convalescence en cas de maladie chronique dure minimum 10 jours. L'intervention de la MC dans le coût du séjour est possible jusqu'à 20 jours au cours d'une période de deux ans.

>> Plus d'infos sur les séjours de convalescence auprès du service social de votre mutualité • Infos sur les tarifs auprès de la MC, au 0800 10 9 8 7 ou sur www.mc.be



Trois centres Séjours & Santé

La Mutualité chrétienne dispose de trois centres de convalescence et de vacances : Spa Nivezé à Spa (en Ardenne), Ter Duinen à Nieuwport (à la mer) et Hooi donk à Zandhoven (en Campine). Ils sont accessibles à tous mais les membres de la MC en ordre de cotisations bénéficient de conditions financières avantageuses.

>> Plus d'infos : Spa Nivezé : 087/79.00.00 - www.niveze.be • Ter Duinen : 058/22.33.11 - www.ter-duinen.be • Hooi donk : 03/320.28.11 - www.hooi donk.be

Vêtements "propres"

Les "petites mains" de la planète lèvent le poing

La catastrophe du Rana Plaza, au Bangladesh, a mis en lumière les conditions de travail déplorables des ouvrières du textile. Aujourd'hui, les choses changent, mais timidement. On reste loin, en Asie comme ailleurs, d'une véritable régulation des filières de l'habillement.



Le 24 avril 2013, les huit étages du Rana Plaza, à Dacca (Bangladesh), s'effondrèrent dans un fracas indescriptible, tuant 1.136 ouvriers du textile et blessant ou mutilant 1.650 autres. Le matin même, certains avaient alerté les contremaîtres sur la présence de fissures dans le bâtiment, mais ils avaient été renvoyés illico à leurs machines à coudre.

À l'époque, cette catastrophe donne une résonance particulièrement amère aux cris d'alarme lancés depuis des années par les ONG et les syndicats. Salaires dérisoires, libertés syndicales bafouées, rythmes de travail éreintants : tel est le lot de millions d'ouvriers asiatiques du textile, le plus souvent des jeunes femmes déracinées des campagnes.

Deux ans et demi après cette catastrophe (la pire d'une série moins médiatisée), toutes les victimes et leurs ayants-droit ont enfin la garantie d'être indemnisés : les 30 millions de dollars nécessaires ont été rassemblés par les enseignes et les marques concernées. Ce pas en avant n'est pas isolé. Quelques semaines à peine après l'effondrement, un accord dont la finalisation traînait depuis des années a été signé au Bangladesh. Il prévoyait l'inspection de 1.250 usines : une tâche aujourd'hui terminée qui doit aboutir à une meilleure sécurité du personnel. Plus au sud, au Cambodge, de grosses manifestations ont amené le gouvernement à augmenter le salaire mensuel dans le secteur textile (de 95 à 128 dollars). Des travailleurs européens et cambodgiens avaient interpellé, ensemble (une première dans les annales de ce secteur), les marques Esprit, Hema et consorts pour revendiquer des conditions de travail dignes du 21^e siècle. Trois ans plus tôt, en Indonésie, un protocole d'accord prévoyant une meilleure liberté d'action syndicale dans les usines avait été si-

gné entre les syndicats et six grandes marques.

Un progrès sans lendemain

Peut-on parler d'un basculement dans l'industrie mondialisée de l'habillement? "L'accord sur les inspections au Bangladesh, juridiquement contraignant, a été un moment historique, reconnaît Jean-Marc Caudron, coordinateur à la plate-forme AchACT (Action Consommateurs Travailleurs). Mais le soufflé, aujourd'hui, retombe clairement". En réalité, tout reste à faire... Là où des augmentations de salaire ont été consenties, elles restent loin, très loin, de permettre une vie décente et ne font que rattraper de longues années de blocage des rémunérations. Lorsqu'une marque est critiquée

"APRÈS L'ACCORD SUR LES INSPECTIONS DES USINES AU BANGLADESH, LE SOUFFLÉ DES RÉFORMES DANS LE SECTEUR TEXTILE EST RETOMBÉ."

dans un pays pour les pratiques quasiment esclavagistes de ses fournisseurs, elle peut assez aisément délocaliser dans le pays voisin. Rien de plus simple que de mettre en concurrence tantôt les États, tantôt les travailleurs via un chantage à l'emploi: "Vous protestez contre les cadences de travail ou un prix trop bas? Votre voisin les accepte, lui!"

ONG et syndicats placent aujourd'hui tous leurs espoirs dans l'adoption de véritables systèmes de régulation du secteur textile. Ceux-ci inscraient les normes sociales et environne-

De l'Asie à l'Europe de l'Est, les ouvriers des ateliers textiles ont bien du mal à décrocher un salaire décent.

mentales dans des législations et non dans de simples accords volontaires ou privés avec les marques. Cette régulation pourrait passer, à l'avenir,

LES MARQUES SONT DE PLUS EN PLUS TENTÉES DE DÉLOCALISER LEURS FILIÈRES VERS L'AFRIQUE. EN ÉTHIOPIE, LE SALAIRE MOYEN EST DE 30 À 50 DOLLARS PAR MOIS.

par des plans nationaux qui, dans chaque État membre des Nations-Unies, engageraient la responsabilité juridique des firmes envers leurs fournisseurs, et cela jusqu'au dernier maillon des sous-traitants. Un espoir rendu possible par les principes directeurs de l'ONU sur les entreprises et les droits de l'homme.

Nouveaux "eldorados"

Ce combat s'annonce long et titanesque, car il est loin de ne concerner que l'Asie. Les marques sont de plus en plus tentées de délocaliser ou d'étendre leurs filières vers l'Afrique. En Éthiopie, le salaire moyen consenti aux ouvriers du textile est de 30 à 50 dollars par mois. Encore moins qu'au Myanmar (Birmanie). Plusieurs pays d'Europe de l'Est (Roumanie, Bulgarie, Macédoine, Ukraine...) pratiquent aujourd'hui des salaires proches de ceux de la Chine. La même Chine qui envoie ses déshérités travailler dans les ateliers semi-clandestins d'Italie. Tout cela, pour alimenter notre boulimie de vêtements entretenue par les sirènes de la mode.

// PHILIPPE LAMOTTE

Événement à Bruxelles

Du 12 au 14 octobre, AchACT et le réseau international Clean Clothes Campaign organisent, à Bruxelles, le Forum *Living Wage Now*. Axé sur la défense d'un salaire vital, il donnera la parole à des témoins de l'industrie textile venus des quatre coins du monde, et rassemblera experts, enseignes, ONG, etc. Débats, conférences, projections, expos, concerts...
 >> Plus d'infos : www.achact.be • 010/45.75.27 ou 28.

Vu d'Asie

En Marche : Bruno Deceukelier, vous êtes coordinateur pour l'Asie de Solidarité mondiale, l'ONG du MOC. En quoi consiste votre travail sur place?

Bruno Deceukelier: Avec les organisations syndicales locales, nous tentons notamment d'arracher de meilleures conditions de travail et un salaire décent pour le personnel du textile. Nous mettons l'accent sur la protection sociale en travaillant avec des partenaires locaux qui, à côté de l'animation de leurs membres, mènent aussi des campagnes nationales. Au Cambodge, par exemple, nous avons formé des milliers de délégués syndicaux aux enjeux de l'économie globale et aux racines profondes du phénomène des bas salaires. Ces délégués, à leur tour, conscientisent des dizaines de milliers de travailleurs. Ceux-ci peuvent ainsi affiner leurs revendications envers les patrons locaux et mettre la pression sur les marques et le gouvernement. Grâce à ce travail, notre partenaire, C.CAWDU (la plus grosse organisation syndicale du secteur textile au Cambodge, qui comprend de nombreux syndicats "jaunes" proches du pouvoir) s'est allié avec des organisations syndicales indépendantes.

EM: Un exemple de succès?

BD: Fin 2013, 110.000 ouvriers cambodgiens issus de 135 usines ont manifesté en portant des tee-shirts et des autocollants qui affichaient les revendications de salaire et de sécurité au travail. Durement réprimés par les forces de l'ordre, ces manifestations ont tout de même abouti à ce que, sous la pression de l'opinion publique, huit marques européennes demandent ensemble au gouvernement cambodgien et aux manufactu-

riers d'adopter des salaires décents. Le salaire minimum a bien été relevé, mais insuffisamment. Au Bangladesh, après plus de deux ans de pressions sur les marques, les victimes du Rana Plaza ont obtenu une indemnisation cinq fois supérieure au taux légal. Mais tout cela ne suffit pas: nous devons dépasser l'échelle locale et exiger de ceux qui font les plus hauts profits - les géants de l'habillement comme H&M ou Zara - un engagement clair et net en faveur de salaires plus élevés dans l'ensemble de la chaîne de sous-traitance. Une campagne comme celle de Solidarité mondiale y aide grandement car la pression s'exerce sur l'autre bout de la chaîne, à savoir les consommateurs et la distribution en Europe.

EM: Un autre type d'actions créées?

BD: La Centrale nationale des employés (CNE) organise en Belgique des formations aux enjeux globaux du textile à l'intention de délégués qui travaillent dans la distribution pour des marques internationales. Avec eux, nous faisons pression sur les grandes enseignes pour qu'elles rejoignent la Fair Wear Foundation (FWF), une organisation européenne qui a l'avantage de regrouper syndicats et ONG pour la défense d'un but commun : améliorer les conditions de travail et organiser des inspections indépendantes dans les usines. À la suite de la campagne de 2014, JBC et Bel&Bo ont rejoint les entreprises belges déjà inscrites à la FWF. Ce travail de longue haleine repose sur une mobilisation sans cesse renouvelée des consommateurs.

>> Plus d'infos : www.fairwear.org

Images saisissantes sur le vrai prix de nos fringues

Pourquoi la confection vestimentaire est-elle devenue le deuxième secteur le plus polluant de la planète après le pétrole ? Comment l'Europe et les États-Unis ont-ils accepté de voir leur industrie textile délocalisée à 97% dans les pays en développement ?

Destiné au grand public, le documentaire *True Cost* du réalisateur Andrew Morgan apporte des réponses cinglantes à ces questions ; de celles qui rudoient nos habitudes de consommateurs habitués à consulter distraitement les catalogues de prêt à porter. Difficile de rester de marbre face à ces ouvrières cambodgiennes suppliant de ne plus acheter des chemises à 10 euros ou des jeans à 20 euros. Face à ces patrons américains justifiant les bas salaires par le "choix délibéré que font les ouvrières de travailler dans ces usines de confection". Le contraste est saisissant : d'un côté, cette orgie de consommation de vêtements dans les pays riches, où la mode dicte les compulsions d'achat les plus insensées ; de l'autre, le mépris des droits sociaux des ouvrières, bafoués par les sous-traitants locaux, eux-mêmes tenus en otage par l'obsession des prix bas. *True Cost* nous promène tant dans l'arrière-cour des ateliers usines asiatiques - là où la liberté syndicale est bien difficile à faire respecter - que dans les champs de coton du Pendjab (Inde) pulvérisés de pesticides toxiques par avion. C'est tout un système mondial qui est malade. Mais, très intelligemment, *True Cost* dévoile également le succès d'alternatives orientées "commerce équitable". Il donne la parole à des acteurs qui, comme la créatrice Stella McCartney, refusent l'oppression des petites mains.

>> À voir le samedi 24 octobre, à 17h45, au Festival des libertés (Théâtre national/KVS) et le lundi 12 octobre à 19h45 au Forum *Living wage now* (cinéma Galeries), à Bruxelles.



Corps en exil, esprit en péril

Un camp de réfugiés en plein Bruxelles, c'est devenu une réalité. Les hommes, les femmes et les enfants qui ont fui les bombes, les persécutions, le non-avenir... dorment désormais dans des infrastructures déployées en urgence. Leur arrivée en Belgique signifie-t-elle la fin de leurs souffrances ? Celles du corps seront peut-être atténuées mais les esprits sont loin d'être apaisés.

© Reuters, DPA

Plusieurs jours de mauvais temps ont amoché les infrastructures bâties par des dizaines de volontaires et quelques associations dans le parc Maximilien. Les sentiers sont à refaire, quelques tentes sont à remplacer. Mais le moral des bénévoles et des réfugiés reste bon. Certains d'entre eux, en attente, se lèvent tardivement et enfilent leurs pieds nus dans des baskets de toile humide. D'autres font la file au restaurant solidaire où des jeunes volontaires remplissent les sacs plastiques de quelques denrées alimentaires : 30 centimètres de baguette de pain, un œuf, un yaourt, un jus à base de fruits concentrés... "Chai ?", demande un homme en sandales, désireux de se réchauffer avec une tasse de thé. Il devra patienter. Il s'y applique avec un sourire qui témoigne de la reconnaissance.

Tous les jours, des réfugiés arrivent. Tous les jours, de nouveaux bénévoles s'engagent. Comme ceux qui trient vêtements et chaussures, comme ces juristes animant un atelier d'aide juridique, ou encore cette dentiste installée dans un coin de la tente "restaurant" qui propose des soins dentaires de base.

En ville, un hôpital de campagne

Six piquets, une bâche tendue, quelques sièges et un drapeau à l'effigie de Médecins du monde. Bienvenue dans la salle d'attente du poste médical. Deux interprètes accueillent les patients et les accompagnent durant la consultation. "Beaucoup viennent pour des refroidissements, des maux de gorge, des affections dues principalement à la vie à l'extérieur dans le froid, détaille Cécile Vanheuverzwijn, médecin bénévole. On n'a pas encore détecté de maladies tropicales. Par contre, on a un peu de galle due aux circonstances de leurs voyages." Il y a aussi des infections gastro-intestinales et de petites blessures, comme celle de cette volontaire maladroite qui attend un pansement pour retourner à ses couteaux en cuisine.

Face à la tente médicale, une autre structure du même gabarit sur laquelle est scotché un panneau : "Lieu d'écoute". À l'intérieur, une table basse, des coussins, des chaises... Bref, un environnement cosy pour partager des mots en toute confiance. "Les médecins ont remarqué la volonté de certains patients d'exprimer des choses durant les consultations médicales, explique Benoît Kervyn, responsables des ressources humaines de Médecins du monde sur le camp. Depuis, chaque jour, trois ou quatre personnes entrent dans cette tente pour parler." "Leur souffrance dépasse les symptômes médicaux, complète Gerlant Van Berlaer, médecin bénévole. Certaines personnes veulent simplement raconter leur histoire, surtout celles qui viennent d'arriver. D'où l'idée d'ouvrir un espace de parole."

Et de se rappeler d'un Irakien récemment reçu en consultation... "Il souffre d'une leucémie depuis des années. Son médecin et son pharmacien ont fui l'Irak. Alors, pour se soigner, il est parti pour la Syrie. Puis la guerre l'a déplacé encore, cette fois vers l'Europe. Il est venu nous voir il y a quelques jours. Il était pâle et avait perdu 17 kilos sur la route. Je lui ai demandé ce qui le gênait le plus. Il m'a répondu : 'ma famille est toujours en danger en Irak'. Je m'attendais à une réponse en lien avec sa maladie... Il était davantage préoccupé par sa famille dont il n'a plus de nouvelles."

Heureux, anxieux et pudiques

"Les personnes ici sont avant tout heureuses d'être dans un pays qui n'est pas en guerre, raconte le Dr Van Berlaer, habitué aux situations de crise depuis qu'il collabore avec B-Fast à l'étranger. Mais elles sont très anxieuses. Lors de

la manifestation des agriculteurs à Bruxelles, par exemple, beaucoup étaient effrayés par les hélicoptères de la police fédérale mettait aussi nombre d'entre eux mal à l'aise. Leurs visages indiquaient des réactions anormales." Leur esprit est-il pour autant en souffrance ?

"Bonne question...", répond-il. Les Syriens sont généralement fiers et donc pas très amenés à parler de leurs problèmes psychologiques. Ensuite, il faut aussi tenir compte d'un autre fait : la sélection. Dans la plupart des camps de réfugiés dans le monde on trouve 50% d'enfants, 30% de femmes et 20% d'hommes. À Bruxelles, on a 70% d'hommes de 20 à 40 ans. Ce sont les plus forts qui sont envoyés en Europe pour trouver de l'aide pour leurs familles. "Une "mission" qui ne laisse aucune place au chagrin ou aux soucis.

Toutefois, les "psy" abordent des thèmes

comme la famille, le voyage... avec des photos comme support. "Par des rencontres régulières, on peut déjà résoudre quelques questions. Mais il faut aller plus loin et assurer le screening des patients dès maintenant, insiste le Dr Van Berlaer. Les troubles post-traumatiques dont ils souffriront suite à ce qu'ils ont vécu peuvent être identifiés et traités dès maintenant. Il faut s'y atteler aujourd'hui pour réellement leur rendre service."

En effet, pour s'inscrire à l'Office des étrangers, les demandeurs d'asile vivent pour l'instant une sédentarité forcée. Où seront-ils demain ? Nul ne le sait. D'où l'importance de leur procurer des soins de santé adéquats au plus vite. "En Belgique, conclut le Dr Van Berlaer, on réfléchit pendant des mois pour résoudre un problème. Pour eux, ce sera trop tard."

// MATTHIEU CORNÉLIS

Ces blessures mentales causées par la migration

Le parcours d'exil est douloureux parce qu'il implique des ruptures, des risques, des incertitudes, des déceptions, des découragements. Le mental en prend un coup, comme en témoignent ces experts.

"Lorsque je travaillais au Service de santé mentale provincial de Clabecq, nous recevions beaucoup de demandeurs d'asile du Kosovo, d'Arménie, du Cameroun, de RDC, du Togo..., se rappelle le Dr Patrick Maldague. Contrairement aux demandeurs venant d'Irak ou de Syrie, considérés comme des pays à risque par l'État belge, mes patients attendaient une régularisation de leur demande d'asile et ça durait longtemps, très longtemps." Certains d'entre eux étaient en Belgique depuis plus de cinq ans et entamaient parfois leur sixième ou septième procédure. "Leur parcours était vraiment pénible ! Ils se sont heurtés à une série de refus, ils passaient d'un découragement à l'autre. La plupart de mes patients étaient anxieux et dépressifs. L'incertitude est exceptionnellement dure à vivre." Le comble est de voir leurs troubles psychologiques, apparus lors de l'exil, entretenus en Belgique par l'incertitude de leur sort.

Soigner les traumas

À Liège, Daniel Schurmans, également psychiatre, a fondé l'ASBL Tabane, un centre de santé mentale fréquenté essentiellement par des demandeurs d'asile. "La plupart du temps, indique-t-il, ils présentent des troubles de stress post-traumatiques (PTSD). Cela consiste en un mélange de symptômes psychologiques (anxiété, dépression, insom-

nies...), physiques (maux de tête, douleurs diverses) et de difficultés cognitives (oublis, troubles de la mémoire...)." Presque 100% des demandeurs d'asile qu'il reçoit sont affectés par des PTSD. Il ne dit toutefois pas d'eux qu'ils sont "malades". "Ce sont des gens blessés, en souffrance, qui ont une capacité remarquable de sortir d'affaire quand on les aide un peu. Par contre, s'ils sont maintenus dans une situation impossible, ça ne guérit jamais."

"Une situation impossible", c'est par exemple les conditions d'accueil en Europe. "Le choc traumatique s'est produit dans le pays d'origine (torture, viol, maltraitements divers, menaces de mort...). Mais chacun a une certaine capacité de s'en tirer, une capacité de résilience, qui peut atténuer les symptômes du trauma primitif. Puis vient l'exil, le voyage, dans des conditions difficiles. Arrivés en Belgique, ils sont souvent déçus. Les autorités refusent de leur délivrer un statut de réfugié, ils sont sur liste d'attente..." La violence des procédures n'a pas la force du traumatisme primitif... "Mais caractérisamment, précise le Dr Schurmans, ces traumatismes secondaires déclenchent le syndrome traumatique auquel les gens avaient résisté jusque-là."

Se raconter dans la continuité

Pour aider ces personnes à s'en sortir, l'ASBL Tabane s'appuie sur une approche multiple : une

médication pour soulager et la sollicitation des ressources propres à chacun pour guérir. "On encourage les patients à raconter leur vie comme une continuité. Le trauma primitif a créé une cassure qui se traduit parfois par des amnésies, des parties de leur existence complètement oubliées en apparence. Nous essayons de les rendre capables de se raconter à eux-mêmes leur existence depuis le début, avec ces difficultés, et jusqu'à aujourd'hui." Les symptômes sont faciles à reconnaître, assure le médecin, mais l'issue est variable. Parfois, c'est l'affaire de quelques mois, parfois de toute une vie. Les troubles de stress post-traumatiques peuvent aussi petit à petit ressembler à des maladies mentales mieux connues comme la névrose ou la psychose. Ou ne peuvent subsister que des cauchemars.

Des mauvais rêves, en somme, comme ceux qui défilent dans la tête des jeunes dont s'occupe Stefania Giagnorio, psychologue. Elle accompagne des mineurs étrangers non-accompagnés (Mena) pris en charge par l'ASBL Mentor Escalle. "Beaucoup d'entre eux ne vont pas spécialement bien, même s'ils ont désormais un statut de réfugié, qu'ils travaillent et fonctionnent". Ils voient à la télé ce qui se passe dans le parc Maximilien et ça provoque beaucoup de flash-backs et des cauchemars. C'est flagrant : leurs histoires sont ravivées depuis quelques semaines. Il ne faut pas grand-chose pour rouvrir cette porte qui n'est jamais vraiment fermée."

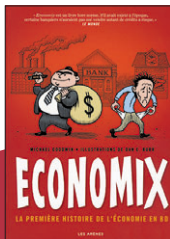
// MaC

Lectures

Regards orientés sur nos systèmes économiques

Décrypter l'économie en BD

Dettes, monnaie, austérité, relance... Pas facile de se plonger dans cette actualité tant sa compréhension semble réservée à quelques initiés. Rendre l'économie moins austère et un peu plus amusante, c'est justement l'objectif que s'est fixé l'Américain Michael Goodwin en publiant *Economix*, la première histoire de l'économie en BD.



l'économie pour nous : c'est pour que cela que nous sommes dans cette panade. Sans véritable parti pris, Michael Goodwin se place tout de même dans une perspective plutôt progressiste. Le seul regret que l'on peut formuler à l'ouvrage réside dans sa vision forcément très américaine de l'économie. On y parle ainsi plus de Wall Street que de zone euro. Mais cela ne gâche rien au plaisir de s'approprier, avec une certaine légèreté, des concepts que l'on croyait inaccessibles.

Si la crise grecque n'y est pas abordée puisque l'ouvrage s'achève peu après la crise financière mondiale de 2008, on y retrouve par contre un brillant décryptage de trois siècles de pratiques économiques. Des mercantilistes aux néo-classiques en passant par Adam Smith, Thomas Malthus, David Ricardo et Karl Marx, le propos est passionnant, très pédagogique et souvent drôle. *Economix* met en scène l'auteur lui-même qui affirme avec beaucoup de justesse : "Nous avons trop longtemps laissé les autres comprendre l'histoire de

>> *Economix, la première histoire de l'économie en BD* • Michael Goodwin et Dan E. Burr • éd. Arènes • 2013 • 304 p. • 25,70 EUR.

// NICOLAS ROELENS

Le pouvoir de changer le monde

Le diagnostic que pose Rob Hopkins dans *Ils changent le monde !* n'a rien de totalement inédit. Comme lui, un nombre grandissant d'acteurs de nos sociétés s'accorde en effet sur les limites de la croissance et sur la finitude des ressources de la planète. C'est par contre du côté de la nature des solutions qu'il préconise que se situe la singularité de son approche. À nos crises économiques, sociales et écologiques, Rob Hopkins ne répond ni par les théories basées sur l'austérité ni par celles qui reposent sur la croissance économique. Il parie plutôt sur la résilience locale comme moteur du développement économique. "C'est l'idée qu'en reprenant en main la satisfaction de nos besoins fondamentaux au niveau local, nous pouvons faire s'épanouir une nouvelle activité économique tout en réduisant notre dépendance au pétrole et nos émissions de carbone, et en ramenant le pouvoir au niveau local". Le niveau local est vu comme une échelle intermédiaire nécessaire à la "transition" : le chaînon manquant entre les petits gestes que nous pouvons faire en tant qu'individus et ce qui relève des



élus et des institutions. Outre ces aspects théoriques, l'intérêt de l'ouvrage réside aussi dans la description de ces nombreuses initiatives qui prolifèrent un peu partout sur la planète : une coopérative d'énergies renouvelables au Japon après Fukushima, la création d'une monnaie locale à Bristol, des Repair Cafés à Paris, un supermarché coopératif de produits locaux en Espagne... Selon l'auteur, pour que ces actions locales aient un impact à grande échelle, il est nécessaire qu'elles aient des outils, une vision, un réseau et du soutien. En cela, cet ouvrage est une invitation à l'action.

>> *Ils changent le monde !* • Rob HOPKINS • éd du Seuil • 2014 • 210 p. • 14 EUR.

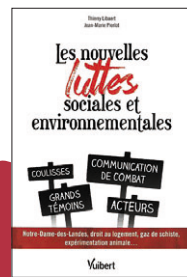
// NICOLAS ROELENS

Pour une stratégie de communication offensive

Dans leurs combats sociaux et environnementaux, les individus et les associations commettent souvent une erreur grossière. Ils estiment en effet que la justesse de leur cause suffira à faire fléchir l'adversaire ou, en tout cas, à convaincre les indifférents. Du coup, sous prétexte de manque de temps ou de moyens, ils négligent la communication ou ne s'y engagent qu'à reculons, la rabaisant au niveau d'une vulgaire propagande. Pourtant, au cours des dernières années, le champ des contestations a connu des modifications majeures : aggravation de la situation sociale et environnementale, explosion des informations disponibles, sentiment de mé-

fiance généralisée, montée en puissance des réseaux sociaux et libéralisation des médias. Ne pas en tenir compte et se passer d'une véritable stratégie de communication, c'est aller droit dans le mur. Les auteurs plaident donc pour une stratégie de communication offensive. Dans une première partie, ils détaillent les fondamentaux de cette approche. Ils passent en revue les atouts et inconvénients des outils de "com" les plus classiques (recours à la presse) ou des plus innovants : flash mobs, vidéos virales, activisme actionnairel, etc. Ils mettent ensuite leur théorie à l'épreuve de dix lettres très diverses :

>> *Les nouvelles luttes sociales et environnementales* • Thierry Libaert et Jean-Marie Pierlot • éd. Vuibert • 2015 • 216 p. • 17 EUR.



Larzac, obsolescence programmée, prisonniers politiques, vêtements propres, médicaments génériques, droit au logement, etc. Suivent les interviews de quelques meneurs. Cet aller-retour permanent entre théorie et pratique, enrichi de regards extérieurs, oxygènera sans aucun doute militants et activistes de tout poil.

// PHL

La patate en Picardie

Dans les champs, les usines, les friteries ou les restaurants... le Ciep-Moc de Wallonie Picarde est allé à la rencontre des travailleurs de la filière "pommes de terre". La production est importante dans la région, et le secteur se montre dynamique. Malgré la diversification des habitudes alimentaires, le Belge reste un grand consommateur de patates - cuites, en purée, rissolées ou frites. La pomme de terre prend le chemin de nos assiettes en moyenne 3,5 fois par semaine. Comment sont-elles cultivées ? À quels défis font face les agriculteurs du secteur qui ne fait pas partie de la politique agricole européenne ? Comment est-on passé d'un prix d'achat aux producteurs de 125 euros/tonne en 2013



à 15 euros en 2014 ? Comment fonctionnent les Clarebout, Lutosa, Mydibel et autres Roger&Roger, ces entreprises de transformations de la pomme de terre, présentes dans la région ? Comment l'interdiction aux écoles et maisons de repos d'éplucher elles-mêmes leurs

pommes de terre a-t-elle influencé le travail de petites entreprises familiales ? Voilà entre autres ce que l'on découvre en feuilletant *Les Wallons Picards ont la patate!?* Regards sur le monde du travail à travers une production locale : la pomme de terre. Franceline, Rosa, Agria, Charlotte... et la fameuse Binjé occupent une large superficie de la Belgique (3%). La patate semble se trouver bien sous nos latitudes : climat tempéré, frais avec des pluies régulières, relief adapté, terres légères et fertiles. Mais croissance et compétitivité rôdent dans le secteur. Les défis sont de taille pour maintenir la qualité de l'emploi, la coopération, la complémentarité des acteurs, l'inclusion et la solidarité.

// CD

>> *Les Wallons Picards ont la patate!?* Regards sur le monde du travail à travers une production locale : la pomme de terre • éd. CIEP-MOC Wallonie picarde • 2015 • 76 p. • gratuit sur demande au 069/88.07.62 ou info@ciep-ho.be

Quality Nights

Sensibiliser les jeunes en milieux festifs

50.000 paires de bouchons d'oreille ont été distribuées dans des lieux festifs ces deux dernières années. Le partenariat entre la Mutualité chrétienne (MC) et l'ASBL Modus Vivendi bénéficie principalement aux jeunes.

Cette diffusion des bouchons d'oreille est rendue possible grâce aux réseaux de lieux festifs labellisés "Quality Nights" qui mettent à disposition des fédérants une série de services leur permettant de s'éclater tout en prenant soin d'eux. Des bouchons ont également été diffusés dans le cadre de soirées "outdoor" et d'autres festivals de musique grâce aux réseaux d'associations présents lors de ces événements avec des stands de promotion de la santé. Selon les responsables de Modus Vivendi, les bouchons d'oreille de la MC sont appréciés car ils sont de bonne qualité et réutilisables. Leur gratuité explique également leur succès.



Pour Yoan Pesesse, en charge de la coordination du réseau Quality Nights, "les jeunes adultes sont de plus en plus conscientisés face aux risques liés à la musique amplifiée. Ils mettent en place des stratégies adaptées aux circonstances : ne pas se mettre près des haut-parleurs mais à hauteur de la régie, faire des

pauses, avoir des bouchons en poche et les placer dans les oreilles si nécessaire..." Selon l'ASBL Modus Vivendi active dans la prévention et la réduction des risques en santé, le bouchon d'oreille est l'un des outils le plus diffusé en milieu festif. "Il joue souvent le rôle de 'produit d'appel', explique Yoan Pesesse. Cela

permet au jeune d'oser demander du matériel ou de l'information, de poser des questions parfois plus délicates liées, par exemple, à la sexualité ou à la consommation de drogues légales ou illégales". Et de rappeler que, le jeune public se renouvellent sans cesse, la sensibilisation doit être un travail continu.

>> Plus d'infos : www.qualitynights.be

en marche

LA SOLIDARITÉ, C'EST BON POUR LA SANTÉ

Chaussée de Haecht, 579 - BP 40 - 1031 Bruxelles © 02/246.46.27 - Fax : 02/246.46.30 - enmarche@mc.be - www.enmarche.be

EDITEUR RESPONSABLE : Jean Hermesse, Opberg, 23 - Bte 11 - 1970 Wezembeek-Oppeem.

RÉDACTRICE EN CHEF : Catherine Daloz - SECRÉTAIRIAT DE RÉDACTION - JOURNALISTES : Joëlle Delvaux - Philippe Lamotte - Matthieu Cornelis - ADMINISTRATION - PETITES ANNONCES : Carine Renquin - Matthieu Stassart - INTERNET : Jessy Doulette - MAQUETTE : Olagil sprl - MISE EN PAGE : Olagil sprl.

Affilié à l'Union de la presse périodique UPP - Membre de l'Union des Editeurs de la Presse Périodique - Tirage moyen 460.000 exemplaires

BIMENSUEL - Parution tous les 1^{er} et 3^{er} jeudis du mois (1^{er} jeudi du mois en juillet et en août).

IMPRIMERIE : Remy-Roto - rue de Rochefort 211-213 - Zoning Industriel - 5570 Beauraing.

ROUTAGE : L'Atelier 2000 - Zoning industriel de Heppignies - 6220 Fleurus.

Une erreur dans votre adresse postale ? Signalez-le via www.mc.be/journal ou au 0800 10 9 8 7.

Éditorial Elisabeth Degryse // secrétaire nationale



© M. Cornéris

Aidant proche : une fonction d'avenir ?

Derrière le vocable "aidant proche", se cache une multitude d'attentions. Le terme de plus en plus répandu recouvre des réalités certes fort différentes mais porteuses d'enjeux très importants. Décodage.

Rester auprès d'un enfant malade, quelques heures, un jour... Accueillir son père ou sa mère à la maison pour un court moment... Accompagner sur la durée un proche... L'aider à faire ses courses, à se déplacer vers l'hôpital, à se nourrir, à se laver... Tant de petits services rendus au quotidien qui ont tendance à s'accroître avec la dépendance de nos proches.

Une réalité à ne pas oublier

Le maintien à domicile est certainement un des plus grands enjeux auxquels notre société devra faire face dans les années qui viennent. Le célèbre "papy boom" n'a pas encore montré tous ses effets. D'ici à 2050, le nombre de personnes de plus de 85 ans s'élèvera à 500.000. Il était de 180.000 au passage du millénaire. Où habiteront-ils ? Il semble clair qu'il ne sera pas possible de développer suffisamment de places en maisons de repos et de soins pour l'ensemble de ces seniors. Aujourd'hui déjà, l'hébergement dans ce type de structures – pas toujours accessibles financièrement – ne constitue pas l'unique solution aux personnes vieillissantes. Rester chez soi est – et doit absolument rester – une perspective réaliste. Assurément, elle ne peut s'envisager qu'à une condition : celle d'être aidé. Que ce soit par des services professionnels (en soins infirmiers ou d'aide à domicile) ou par des proches. L'idéal se trouve même dans une bonne articulation entre ces deux accompagnements : professionnels et aidants proches.

De cette manière, l'aidant ou les aidants ne portent pas en solo la charge de leur proche dépendant. Une forme de relais peut s'organiser de façon structurée et structurante autour de la personne aidée, tout en ménageant les forces des aidants. Car le risque de surcharge guette souvent. Et il y a lieu d'éviter qu'à leur tour, les aidants soient entraînés dans la dépendance. Si des dispositifs de "répit" se développent, l'enjeu est aussi certainement de ne pas enfermer les personnes dans un rôle, mais de permettre une relative flexibilité dans l'engagement autour du proche souffrant.

Un statut ?

S'il n'y a pas encore de reconnaissance formelle de l'aidant proche, un arrêté royal ne saurait tarder à ce propos. Bonne nouvelle certes. Mais il reste des points d'attention à garder à l'œil. Garantir un minimum de droits aux personnes qui aident un proche est une excellente chose. Cependant, veillons à ne pas les enfermer par de longues procédures dans des démarches administratives décourageantes, à ne pas les assaillir de demandes d'attestation, à ne pas les contraindre par des heures minimales à prêter... L'enjeu, autour de ce statut, est surtout de maintenir les droits sociaux des aidants – majoritairement des femmes – et d'éviter que le soutien à un proche malade ne soit préjudiciable sur la suite de la carrière ou la pension de l'aidant. Ce serait rater l'objectif que de mener à une précarisation accrue - des aidantes en particulier.

La question du temps disponible pour un aidant est cruciale dans ce débat. Un statut pour un statut n'a que peu de sens s'il ne peut s'accompagner de dispositions permettant de libérer de l'espace-temps au profit de la personne aidée. Maintenir – voire renforcer – les possibilités d'adapter le temps de travail des aidants proches est crucial (lire aussi page 2). Parallèlement, inciter les aidants à fonctionner en réseau, faire de ce statut la clé de voûte de ce réseau, cela permettra alors peut-être de réellement prendre en considération la place des aidants proches.

Et les professionnels dans tout ça ?

Cette nouvelle reconnaissance des aidants proches ne doit pas dédouaner les professionnels de l'aide et des soins à domicile. C'est en grande partie leur rôle que d'assurer la mise en réseau, d'évoluer dans un esprit de collaboration entre professionnels et aidants

proches. Travailler en équipe autour du patient, veiller à ce que l'aidant ne soit pas débordé, apporter des solutions en collaboration avec les proches et la personne dépendante..., autant de préoccupations auxquelles les professionnels de l'aide à domicile se doivent de veiller.

Les mutualités, quant à elles, auront demain plus que probablement un rôle à jouer dans le processus de reconnaissance des aidants proches. Tous les acteurs de la mutualité ou proches de celle-ci doivent donc dès aujourd'hui s'adapter à ces nouvelles réalités : le service social, les mouvements – Enéo et Altéo en particulier –, tout le monde à un rôle à jouer vis-à-vis de ce "nouveau" public. En effet, le service social sera plus que probablement en première ligne dans l'accompagnement des aidants, et il fera aussi le lien avec les professionnels. Enéo et Altéo auront également l'occasion de former les aidants proches, de les rencontrer, d'organiser des lieux d'échanges... C'est pour cela que nous avons d'ores et déjà créé, au sein de la Mutualité chrétienne, la commission "aidant proche". Elle travaille d'arrache-pied dans le but de faire valoir les points de vues de la MC, au niveau politique : un congé "aidant proche" à proprement parler, une reconnaissance qui permette de conserver ses droits, une formation et une attention particulière de la part des professionnels envers les aidants.

Du 5 au 11 octobre, un coup de projecteur sera mis en Wallonie et à Bruxelles sur les aidants proches. Des ateliers bien-être, des cafés "aidants proches", des ciné-débats, des groupes de paroles... constitueront un moment privilégié pour les aidants "leur permettant un moment de répit, de partage, de dialogue voire de plaisir" (1). La MC et ses partenaires y prennent part activement. En cette semaine des aidants proches, soyons particulièrement ambassadeurs pour eux et pour les personnes dépendantes qu'ils accompagnent.

(1) Voir sur www.semaineaidantsproches.be/

ça se passe

// Festiv'Africa !

Le samedi 17 octobre, la Mutualité Saint-Michel et l'ASBL Vitrine Africaine convient à Festiv'Africa ! Plus de 30 associations invitent à la découverte d'une autre culture. Au programme : musique, danse, artisanat, ateliers cuisine, activités pour enfants... L'occasion aussi de découvrir les projets de coopération de la MC Saint-Michel au Nord-Kivu. **Gratuit**
Lieu : Curo Hall, rue Ropsy Chaudron 7 à 1070 Anderlecht
Infos : 02/501.51.96 • www.mc.be/festivafrica

// Quinzaine Aïnergie

Du lundi 5 au jeudi 15 octobre, l'ASBL énéoSport permet aux plus de 50 ans de s'essayer gratuitement à de nombreux sports, via des activités et journées sportives.
Lieu : à Bruxelles et en Wallonie
Infos : 0800/32.324 • www.quinzaineaïnergie.be

// Petits déjeuners Oxfam

Les samedi 10 et dimanche 11 octobre, Oxfam Magasins du monde propose de participer à l'un de 200 petits déjeuners organisés à Bruxelles et en Wallonie. Une occasion conviviale de découvrir la campagne Fair Chances, pour l'égalité hommes-femmes.
Infos : 010/43.79.50 • www.petitsdejeunersoxfam.be

// Épilepsie et apprentissage

Le lundi 12 octobre à 19h, la ligue francophone contre l'épilepsie convie à une conférence sur le thème "Impact de l'épilepsie sur les apprentissages de l'enfant". **Gratuit**
Lieu : rue des Linottes 6 à 5000 Namur
Infos : 02/344.32.63 • www.ligueepilepsie.be

// Parenté & exil

Le jeudi 15 octobre de 13h à 17h, le Collectif de prévention de la souffrance infantile organise une conférence sur le thème "La parentalité en contexte de vulnérabilité psychosociale. La transmission familiale en situation interculturelle". **Prix : 15 EUR** (étudiants-demandeurs d'emploi = 10 EUR)
Lieu : Haute École Galilée, rue Royale 336 à 1030 Bruxelles
Infos : 02/241.76.71

// Invasion technologique

Le samedi 17 octobre de 9h30 à 17h30, l'ASBL Grappe convie à un colloque sur le thème "Quand l'invasion technologique menace nos libertés". **Prix : 15 EUR** (étudiants = 8 EUR)
Lieu : Faculté de droit, rempart de la Vierge 5 à 5000 Namur
Infos : 081/23.09.69 • www.grappebelgique.be

// Initiation à l'Ennéagramme

Le dimanche 18 octobre de 9h30 à 16h30, l'ASBL Maison de l'écologie organise une journée d'initiation à l'Ennéagramme : 9 façons de concevoir notre propre rapport au monde. **Prix : 75 EUR**
Lieu : rue Basse Marcelle 26 à 5000 Namur
Infos : 081/22.76.47 • www.maisonecologie.be

// Le bonheur à tous les visages

Le jeudi 29 octobre de 13h30 à 17h, Altéo organise une rencontre autour du thème "Peut-on être heureux et malade ou handicapé ?" Conférence interactive avec Michel Dupuis, philosophe, présentation de la campagne "Le bonheur à tous les visages" et vernissage de l'exposition "Ces petits riens... qui nous font du bien...". **Entrée gratuite** mais inscription obligatoire avant le 19 octobre.
Lieu : CSC, Chaussée de Louvain, 510 à 5004 Namur
Infos : 02/246.42.26 • alteo@mc.be

// Effondrement civilisationnel

Le lundi 19 octobre à 20h, Pablo Servigne donnera une conférence à propos de son dernier livre : "comment tout peut s'effondrer". **Prix : 10 EUR** (étudiants = gratuit)
Lieu : auditorio Socrate, place C. Mercier 10-12 1348 Louvain-la-Neuve
Infos : <http://letournesolasbl.be>

// Restos solidaires

Le mardi 20 octobre, le midi ou le soir, plus de 20 restaurants bruxellois proposent des menus solidaires au profit de l'ASBL Espace Social Télé-Service.
Infos : 02/548.98.07 • www.restosolidaires.be

// Burnout - Je pense aussi à moi

Le mardi 20 octobre de 17h à 19h et le jeudi 22 octobre de 12h à 14h, Charleroi Ville Santé convie à une conférence sur "Prévenir et sortir du burnout", avec présentation de la campagne "Je pense aussi à moi" par l'ASBL Promusport. **Gratuit**
Lieu : Grand rue 3 et boulevard Drion 1 à 6000 Charleroi
Infos : 071/86.70.03 • www.charleroi-ville-sante.be

// Entrer dans la lecture

Le mercredi 21 octobre à 20h, le Centre Maximilien Kolbe organise une conférence sur le thème "Harry Potter, sorcier faiseur de lecteurs !" **Prix : 5 EUR**
Lieu : rue du Prince 12 à 4800 Verviers
Infos : 087/33.84.22 • <http://centremaximilienkolbe.be>

// Les enfants et le deuil

Le mercredi 21 octobre à 20h, l'ASBL Association des soins palliatifs en Province de Namur organise une conférence : "Quand les tout-petits sont confrontés au deuil". **Prix : 10 EUR**
Lieu : UNamur, rue Grafé 1 à 5000 Namur
Infos : 081/43.56.58 • www.soinspalliatifs.be

// Allocation universelle

Le jeudi 22 octobre de 13h30 à 16h30, Les Équipes populaires organisent un colloque sur le thème "L'allocation universelle : plus de liberté... moins de solidarité ?" **Prix : 8 EUR**
Lieu : Arsenal - rue Bruno 11 à 5000 Namur
Infos : 081/73.40.86 • www.equipespopulaires.be

// Quel homme pour demain ?

Le jeudi 22 octobre à 20h, les Rencontres du Fanal accueillent le Père Charles Delhez pour une conférence sur les enjeux éthiques et philosophiques des recherches scientifiques. **Prix : 10 EUR** (étudiant = 5 EUR)
Lieu : rue Joseph Stallaert 6 à 1050 Bruxelles
Infos : 02/343.28.15

// Santé mentale

Du lundi 26 au mercredi 28 octobre, la Plate-forme de concertation pour la santé mentale en Région bruxelloise convie à un colloque sur le thème "25 ans de concertation en santé mentale à Bruxelles. Constats, réflexions et défis". **Prix : 40 EUR/jour** • 100 EUR/3 jours
Lieu : Palais des Académies, rue Ducale 1 à 1000 BXL
Infos : 02/289.09.60 • www.pfscm-opgg.be

// Festival Financité

Du vendredi 16 au vendredi 30 octobre, le Réseau Financité organise son festival. 15 jours de conférences, ateliers, spectacles et ciné-débat pour découvrir une autre finance.
Lieu : en Wallonie et à Bruxelles
Infos : 081/40.32.40 • www.financite.be

// Non-violence

Le dimanche 22 novembre de 9h à 17h, l'ASBL Sortir de la violence invite à une journée d'ateliers sur la non-violence active.
Prix libre
Lieu : Rue au Bois 365b à 1150 Bruxelles
Infos : 02/679.06.44 • www.sortirdelaviolence.org

// Nocturne des musées

jusqu'au jeudi 10 décembre, les musées bruxellois fêtent la 15^e édition des Nocturnes. Ouvertures spéciales tous les jeudis soir. Au programme : animations festives, visites guidées, ateliers, rencontres, etc.
Infos : www.brusselsmuseumsnocturnes.be